



**Élection des représentants
des parents d'élèves** | 2015
2016

Chaque année, vous éliez vos représentants aux conseils d'école et aux conseils d'administration des lycées et collèges, qui participent en votre nom aux décisions de la communauté éducative.

Participer à ces élections est indispensable !

L'éducation de nos enfants, c'est notre affaire à tous.
L'enseignement donné aux élèves nous concerne tous.
N'oubliez pas : 2 parents = 2 votes !
Votez dans l'établissement ou par correspondance.

En votant pour la liste FCPE
vous votez pour une fédération ayant une assise nationale
et une présence locale reconnue

Vous dites oui

- à la prise en compte des aptitudes et des difficultés de tous les enfants,
- à un enseignement efficace et suivi des langues vivantes et des langues régionales,
- à une reconnaissance du statut de parent délégué.
- au dialogue entre les parents et l'école,
- à une école maternelle gratuite, accessible dès 2 ans sur tout le territoire et sans discrimination,
- au remplacement immédiat des enseignants absents,
- à une scolarisation réelle des enfants en situation de handicap,
- à une gratuité complète de l'éducation (activités culturelles, sportives, périscolaires, fournitures, voyages...).

Vous dites non

- au mépris des rythmes des enfants et des adolescents,
- aux classes surchargées,
- à une orientation précoce,
- au fichage généralisé des élèves et de leurs familles,
- à la diminution constante des moyens alloués aux établissements scolaires.

FCPE 64

Complexe de la République
Rue Carnot - 64000 Pau
Tél. : 05 47 41 58 20
email : siege@fcpe64.org

Antenne de Bayonne
49, rue Daniel Argote
Tél. : 05 59 50 18 33
email : bayonne@fcpe64.org

www.fcpe64.org

FCPE 108-110 Avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS Cedex 11



**Élection des représentants
des parents d'élèves** | 2015
2016

Chaque année, vous éliez vos représentants aux conseils d'école et aux conseils d'administration des lycées et collèges, qui participent en votre nom aux décisions de la communauté éducative.

Participer à ces élections est indispensable !

L'éducation de nos enfants, c'est notre affaire à tous.
L'enseignement donné aux élèves nous concerne tous.
N'oubliez pas : 2 parents = 2 votes !
Votez dans l'établissement ou par correspondance.

En votant pour la liste FCPE
vous votez pour une fédération ayant une assise nationale
et une présence locale reconnue

Vous dites oui

- à la prise en compte des aptitudes et des difficultés de tous les enfants,
- à un enseignement efficace et suivi des langues vivantes et des langues régionales,
- à une reconnaissance du statut de parent délégué.
- au dialogue entre les parents et l'école,
- à une école maternelle gratuite, accessible dès 2 ans sur tout le territoire et sans discrimination,
- au remplacement immédiat des enseignants absents,
- à une scolarisation réelle des enfants en situation de handicap,
- à une gratuité complète de l'éducation (activités culturelles, sportives, périscolaires, fournitures, voyages...).

Vous dites non

- au mépris des rythmes des enfants et des adolescents,
- aux classes surchargées,
- à une orientation précoce,
- au fichage généralisé des élèves et de leurs familles,
- à la diminution constante des moyens alloués aux établissements scolaires.

FCPE 64

Complexe de la République
Rue Carnot - 64000 Pau
Tél. : 05 47 41 58 20
email : siege@fcpe64.org

Antenne de Bayonne
49, rue Daniel Argote
Tél. : 05 59 50 18 33
email : bayonne@fcpe64.org

www.fcpe64.org

FCPE 108-110 Avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS Cedex 11